



**ACTION
1**

L'AIDE AU RÉPIT

Une aide pour souffler en cas d'épuisement

LA MSA AGIT POUR PRÉVENIR LE MAL-ÊTRE AGRICOLE



**santé
famille
retraite
services**

L'essentiel & plus encore

Le dispositif d'aide au répit constitue depuis 2017 l'un des principaux moyens d'action de la MSA. Il vise à mobiliser des actions individuelles et collectives pour prévenir et accompagner les actifs agricoles qui font face à un épuisement professionnel engendrant un épuisement émotionnel, physique ou psychique. Peuvent être concernés : les exploitants, les salariés agricoles, les conjoints collaborateurs, les aidants familiaux...

L'aide au répit permet d'accéder à un temps de pause dans son activité pour prendre soin de soi et de ses proches. Elle comprend un accompagnement humain et financier pour apprendre à mieux gérer son stress, reprendre sa santé en main, partir en vacances ou participer à des activités de loisirs avec ses proches.

Les actions de répit peuvent prendre la forme d'ateliers pour aider à se relaxer, de séances avec un psychologue, d'une participation à un groupe de paroles, d'un temps pour réaliser un bilan de santé ou pour rénover son logement.... Le plan d'accompagnement est construit sur mesure avec chacun.

❖ Le travailleur social, la porte d'entrée

Pour déployer les actions de l'aide au répit, la MSA s'appuie sur l'expertise de travailleurs sociaux.

Ils évaluent les situations des actifs agricoles en épuisement professionnel et co-construisent un plan d'action personnalisé en mobilisant les différentes prestations du dispositif.

❖ Plus de 4 000 bénéficiaires chaque année

Chaque année, plus de 4 000 actifs agricoles bénéficient de l'aide au répit pour souffler et prendre soin d'eux.

❖ Comment nous accompagner ?

L'aide au répit a vocation à limiter les risques de burn-out chez les actifs agricoles. Elle permet aux bénéficiaires de prendre une pause et d'être accompagnés pour surmonter leurs difficultés.

La MSA ambitionne d'élargir son action en facilitant l'accès à l'aide au répit. Aussi, elle s'appuie sur la participation de ses partenaires pour promouvoir le dispositif auprès des exploitants et salariés exposés au risque et les orienter vers les équipes MSA dédiées.

En 2024, en réponse à la crise agricole, la MSA dédie un million d'euros à une expérimentation sur l'aide au répit administrative pour soutenir les assurés présentant des signes d'épuisement professionnel liés à une surcharge administrative.

Le programme « Prévention du mal-être agricole » de la MSA

La MSA, de par sa proximité avec les populations agricoles, est mobilisée depuis de nombreuses années pour la prévention et l'accompagnement du mal-être.

Son programme « *Prévention du mal-être agricole* » est composé d'actions nationales et locales pour prévenir le risque, détecter et accompagner les personnes en situation de fragilité.



santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore